

## Initiales 229 « T'y crois vraiment ? » « Célébrer Jésus-Christ »

**Auteurs** : Ségolaine Moog et Joseph Herveau

### **La profession de foi des jeunes dans la liturgie**

**A la fin du printemps, viendra dans de nombreux lieux le temps des « professions de foi ». Qu'en est-il de cette pratique liturgique héritière de saint Vincent de Paul et devenue au fil du temps « communion solennelle », « profession de foi », puis dans certaines communautés, « fête de la foi » ?**

#### ***Profession de foi ou communion solennelle ?***

Si dans les usages la profession de foi a remplacé la communion solennelle, il ne s'agit pas tout à fait de la même chose : la première renvoie au baptême, alors que la seconde était centrée sur l'eucharistie. Dans les deux cas, il s'agit de proposer à un enfant ou à un adolescent de manifester publiquement son adhésion à la foi de l'Église.

Avec ou sans vêtement blanc, les jeunes sont mis en valeur lors d'une liturgie où ils sont appelés à exprimer publiquement leur foi, entourés des membres de la communauté, mais aussi de leurs familles pour qui c'est un moment important quel que soit leur degré d'investissement.

#### ***Permettre aux jeunes d'exprimer la foi qui les anime***

De manière ordinaire, chaque croyant est invité à « faire profession de foi » au cours de l'eucharistie. Ce qui est proposé ici aux jeunes, souvent à l'âge du collège, c'est d'adhérer personnellement à la foi de l'Église, reçue des Apôtres.

Durant cette année scolaire et lors de la retraite, ils auront travaillé avec leurs animateurs les formules du Credo et rencontré des « témoins » manifestant par leur vie leur adhésion au Christ et à son Église. Mais parce que l'adolescence est l'âge de la construction de son identité, il est propice à élaborer et à exprimer une pensée personnelle, à s'approprier une histoire, à décider et à s'engager intimement.

Souvent, ces jeunes sont invités à écrire une « profession de foi individuelle », avec leurs propres mots. C'est là une étape importante de la préparation de la célébration qui suivra, car ce texte y sera lu ou proclamé. Cet exercice a pour objectif principal de les aider à réaliser que la foi est une expérience croyante actuelle et transmise et reçue dans l'Église.

#### ***La foi de l'Église soutient notre foi... et celle des jeunes !***

Il n'existe aucun « rituel » officiel de profession de foi, si ce n'est dans l'ensemble plus vaste qu'est le *rituel pour l'initiation chrétienne des adultes*<sup>1</sup>, ou pour les plus jeunes, dans le *rituel du baptême des enfants en âge de scolarité*<sup>2</sup>. Ce sont donc ces sources qui pourront inspirer les démarches proposées.

Dans tous ces cas de figures, il faut souligner le rôle de l'assemblée invitée à professer la foi de l'Église, comme l'exprime l'une des propositions du RBEAS : « Il en va toujours ainsi dans l'Église : c'est elle qui soutient chacun de nous ; c'est sa Foi qui soutient notre foi. En ce jour encore, elle va vous transmettre les mots qui vous permettront de dire votre foi. » §104 RR 352

Ainsi, il n'est jamais juste de substituer l'expression de foi personnelle des jeunes à celle de l'assemblée ; il s'agira de rechercher une façon d'articuler l'une à l'autre. Le texte écrit par les jeunes pour l'occasion, trouvera donc sa place à la suite (et non « à la place » ou « avant ») cette profession

<sup>1</sup> Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, abrégé ci-après « RICA »

<sup>2</sup> Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité, abrégé ci-après « RBEAS »

de foi de l'assemblée, et d'ailleurs sans doute pas immédiatement après et ce, pour une raison essentielle que résume la PGMR<sup>3</sup>, au §67 :

*« Le Symbole, ou profession de foi, vise à ce que tout le peuple rassemblé réponde à la parole de Dieu annoncée dans les lectures de la sainte Ecriture et expliquée dans l'homélie, et, en professant la règle de la foi dans une formule approuvée pour l'usage liturgique, se rappelle et professe les grands mystères de la foi avant que ne commence leur célébration dans l'Eucharistie. »*

Ce qui est en jeu ici pour toute l'Eglise - jeunes y compris - n'est pas *l'expression personnelle de la foi* mais celle de *la « règle de la foi »*, héritée des Apôtres, que l'Eglise reçoit et accueille comme « réponse » à la Parole de Dieu. Il s'agit de signifier et de réaliser le processus ecclésial de transmission de la foi non seulement comme une réponse mais comme un Don. L'usage par la liturgie du mot « Symbole<sup>4</sup> » est porteur de sens.

Comme l'indique le §68 du même texte : *« Le Symbole doit être chanté ou dit par le prêtre avec le peuple, [...]. S'il est chanté, [...] il est chanté soit par tous ensemble, soit par le peuple alternant avec la chorale. Si on ne le chante pas, il doit être récité par tous, ensemble ou par deux chœurs qui se répondent l'un l'autre. »*

Ces précisions indiquent qu'il n'est pas possible d'être « seul » pour professer la foi de l'Eglise. Même lorsque la liturgie invite une personne à prononcer un « Je crois », celui-ci n'est jamais séparé du « Nous croyons » dans lequel il se situe. La « Profession de foi » est donc toujours de l'ordre d'une *réception et d'une adhésion ecclésiale*, et non d'une *expression personnelle*, qui ne saurait être mise au même plan. Cette dernière a pourtant du sens, et elle est même essentielle, car elle marque notre vocation à témoigner de cette foi dans le monde.

### ***L'expression de la foi des jeunes est nécessaire à la vie de l'Eglise***

C'est donc l'articulation des expressions de foi qui est à rechercher plutôt que leur substitution.

Bien des schémas sont possibles pour l'occasion, mais dans tous les cas l'expression personnelle de la foi des jeunes ne se trouvera ni « à la place » ni « avant » la profession de foi de l'assemblée, mais après elle. Elle aurait tout son sens au moment de *l'action de grâce* ou de *l'Envoi*, remplissant ainsi un rôle de rappel de cette vocation à témoigner, important pour toute la communauté.

Cette occasion donnée aux jeunes d'exprimer leur foi peut être justement *une étape* qui les conduit à adhérer à la formulation de la foi de l'Eglise : de reconnaître et d'attester que, par l'Esprit, ils proclament la foi en Jésus Christ et Seigneur, mais il s'agit aussi de permettre à l'ensemble de la communauté d'être vivifiés par leur acte de foi.

Ce qu'ils nous disent de Dieu est unique et précieux. Leur adolescence nous dévoile un visage de Dieu qui ne serait pas révélé de la même façon sans eux. Il est alors de notre responsabilité de permettre le jaillissement de cette expression de la foi, et de la rendre accessible au plus grand nombre, de lui faire droit pour édifier la communauté toute entière.

### ***Une mystagogie du baptême***

Ces jeunes ont été baptisés bébés dans la foi de l'Eglise et de leurs parents, parrains et marraines. Désormais capables de s'exprimer, ils peuvent à leur tour dire ce « Je crois » que d'autres avaient prononcé pour eux. On pressent bien ici que leur liberté est absolument requise, et il est parfois nécessaire d'aider des parents soucieux que leur enfant « aille jusqu'à la profession de foi » à mesurer

---

<sup>3</sup> Présentation Générale du Missel Romain. Accessible en ligne à partir du lien suivant :

[http://www.vatican.va/roman\\_curia/congregations/ccdds/documents/rc\\_con\\_ccdds\\_doc\\_20030317\\_ordinamento-messale\\_fr.html](http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccdds/documents/rc_con_ccdds_doc_20030317_ordinamento-messale_fr.html)

<sup>4</sup> Le *sunbolein* grec était une poterie brisée en deux morceaux, utilisée pour permettre à des personnes –à qui l'on en avait confié à chacun une moitié- de se reconnaître de façon sûre en reconstituant l'ensemble.

qu'ils ont déjà dit une fois « je crois » à sa place, tout à fait légitimement. Mais que cette fois-ci, s'ils lui « imposaient » une telle démarche, elle perdrait alors tout sens.

La profession de foi des jeunes peut-être célébrée comme une mystagogie de leur baptême, ce qui est facilité lors qu'elle a lieu conjointement avec le baptême d'autres jeunes du même âge : l'immersion baptismale, la remise de la lumière et du vêtement blanc aux nouveaux baptisés pourront être des « catéchèses vivantes » du vêtement blanc que ceux qui feront « profession de foi » porteront peut-être, du cierge allumé au cierge pascal, et de l'éventuel signe de croix avec l'eau bénite dans laquelle leurs amis viendront d'être baptisés, l'ensemble leur permettant une réappropriation de ce baptême.

### ***Le besoin de rites, à l'âge des « passages »***

La communion solennelle comme la profession de foi à l'origine étaient des étapes significatives dans l'itinéraire croyant des jeunes. Elles marquaient la fin de la période de l'enfance et le début de l'âge adulte, la fin d'un cycle de catéchèse et le début d'une vie chrétienne mature...

Aujourd'hui notre époque est pauvre en rites de passage. Or il est essentiel de pouvoir marquer des étapes sur ce chemin - qui s'allonge - vers la vie adulte. Ce sont ces seuils, repérables, qui permettent aux jeunes de se projeter à court et moyen termes, et permettent aux adultes de reconnaître le chemin accompli et d'encourager pour celui encore à venir. Ces rites font accéder à un statut valorisant qui manifeste l'intégration progressive dans un groupe social.

Les différentes pratiques qui existent autour de la profession de foi peuvent être élaborées et vécues comme des étapes vers une vie chrétienne *plus mature* qui les conduit *vers le sacrement de la Confirmation* ou *vers la fréquentation plus régulière de la messe dominicale*, qui accompagne *leur initiation à la prière et à l'intériorité*. Le caractère public et solennel est signe de l'importance que nous y accordons, mais est aussi la marque d'un engagement dans lequel il nous faudra les aider à persévérer.

### ***Une diversité de pratiques qui rappelle à la communauté une facette importante de sa vocation***

Les diocèses qui ont conservé ce « rite » d'une solennisation de la profession de foi des jeunes témoignent d'une diversité de pratiques. Dans certains lieux, elle sera déplacée après la confirmation. Dans d'autres encore, elle aura été maintenue souvent à onze ou douze ans. La question est moins l'âge, que le sens qu'on lui donne

Vécue autrefois comme la cérémonie de « fin du caté », il est possible aujourd'hui de donner aux fêtes de la foi un sens nouveau. Le Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France et la redécouverte du catéchuménat comme « modèle inspirateur de la catéchèse » nous placent dans un « devenir chrétien permanent », qui aide à envisager la traditionnelle « profession de foi » non comme une fin, mais comme une étape qui en appellera d'autres, dans le processus continu qui a besoin de « signes ».

Ce signe-là peut contribuer à rappeler à toute la communauté qu'elle n'a jamais fini de dire « nous croyons » en Eglise, de s'approprier cette foi et d'en témoigner auprès des hommes et femmes de notre temps.